

Objet : La Promotion de la Santé à l'école

- Aux Directions des écoles secondaires ordinaires de la Communauté française;
- Aux directions des internats autonomes organisés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres PMS organisés par la Communauté française.
- Aux associations de Parents.

- A Monsieur le Ministre - Membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs de tutelle des Communes ;
- Aux Pouvoirs Organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des écoles secondaires subventionnées ;
- Aux Directions des Centres PMS subventionnés par la Communauté française ;
- Au Conseil de l'Enseignement des Provinces et des Communes;
- A la Fédération des écoles libres subventionnées indépendantes ;
- Au Conseil permanent de l'enseignement officiel neutre subventionné ;
- Au Secrétariat général de l'enseignement catholique ;

POUR INFORMATION

- Aux Membres du service d'Inspection ;
- Aux Membres du service d'Inspection des Centres PMS ;
- Aux Organisations syndicales;

Autorité : Ministre	Signataire : Pierre HAZETTE
----------------------------	------------------------------------

Nombre de pages : 2 texte et annexe :

Bruxelles, le 16 décembre 2002.

Madame, Monsieur,

Faisant écho au message du 25 septembre 2002 que je vous ai adressé par la circulaire n° 000408 d'octobre 2002, je désire vous confirmer toute l'importance que j'accorde à la bonne santé des jeunes. J'invite une fois de plus le personnel de direction, le personnel enseignant et éducatif et le personnel de prévention et de santé à prendre conscience de sa nécessaire contribution à **l'éducation quotidienne à la bonne santé**.

Je rappelle aux chefs d'établissement les journées de sensibilisation à la Promotion de la Santé à l'école secondaire organisées par la Croix-Rouge de Belgique. Je les invite à s'inscrire à l'une de ces journées dont une date a été modifiée : le 19.02.03 à Bruxelles ou le 19.03.03 (initialement prévu le 13.11.02) à Namur ou le 21.05.03 à Liège.

D'ores et déjà je tiens à vous remercier pour votre collaboration et je me réjouis du succès de cette action.



Pierre HAZETTE

Le Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial